



Année d'étude	L3
Groupe (ou mention)	Droit public et privé
Session	2
Semestre	S5

Notation	/20
Durée de l'épreuve	40 min.
Coefficient	

Intitulé de l'épreuve	Droit international public
Matière avec ou sans TD	Sans TD
Nom de l'enseignant	Milano laure
Documents autorisés	Aucun
Nombre de page(s) du sujet	1

Consignes : Veuillez construire des réponses organisées et argumentées

Sujet :

Exercice n°1 : Veuillez commenter l'extrait de l'Avis consultatif rendu 8 juillet 1996 par la Cour internationale de justice, *Licéité de l'utilisation des armes nucléaires par un Etat dans un conflit armé*

« Les actes constitutifs d'organisations internationales sont aussi des traités d'un type particulier ; ils ont pour objet de créer des sujets de droit nouveaux, dotés d'une certaine autonomie, auxquels les parties confient pour tâche la réalisation de buts communs ».

Exercice 2 : Veuillez commenter l'extrait suivant de la Convention de Vienne sur le droit des traités du 23 mai 1969

Article 26 PACTA SUNT SERVANDA

Tout traité en vigueur lie les parties et doit être exécuté par elles de bonne foi.

Fin du document